Télécharger les nouveaux barèmes de l'impôt à la source

Sylviane Dohet - 2024-01-15 - Commentaire (1) - ProConcept

Chaque début d'année, avant de calculer les salaires du mois de janvier, il faut aller télécharger les nouveaux barèmes sur le site de la confédération :

https://www.estv.admin.ch/estv/fr/accueil/impot-federal-direct/impot-a-la-source/baremes-is-salaires.html

Si vous avez télécharger le fichier *.zip, il faut le dézipper afin d'effectuer l'importation.

Depuis ProConcept, il faut dans l'objet "Configuration de l'impôt à la source"

- Choisir le bouton Importation des tabelles



- Choisir le fichier *.txt à importer
- Le système vous demande si vous voulez remplacer les données existantes de la tabelle "xx"
- Vous répondez oui et la mise à jour va s'effectuer, le système vous indique lorsque le traitement est terminé

Attention : le changement se fait de manière globale pour toutes les sociétés -> assurez-vous que toutes les sociétés aient terminé les salaires avant d'importer les nouvelles tabelles